



# Inscriptions des vacances de Février 2025

Les inscriptions seront à rendre au bureau de l'APIC ou par mail avant le :

**14/02/2025**

Un changement d'inscription sera toléré pour tout signalement une semaine avant la date d'inscription.

Si votre enfant est malade, merci de nous faire parvenir un certificat médical dans les 48h00.

Dans le cas contraire, la journée vous sera facturée.

*Merci de votre compréhension*

NOM : ..... Prénom : ..... Age : .....

RPI de scolarisation : .....

	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 24/02			
Mardi 25/02			
Mercredi 26/02			
Jeudi 27/02			
Vendredi 28/02			
Lundi 03/03			
Mardi 04/03			
Mercredi 05/03			
Jeudi 06/03			
Vendredi 07/03			

Fait à .....Le .....

**Signature obligatoire**